

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 22173

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la réussite éducative, sur le respect des engagements du Président de la République concernant la parité homme-femme. Il lui demande si la parité est respectée au sein de son cabinet.

Texte de la réponse

Le cabinet de la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la réussite éducative est constitué de 10 membres dont les nominations ont été publiées au Journal officiel de la République française. Outre le directeur du cabinet, le directeur adjoint du cabinet et le chef de cabinet, font également partie de cette structure le conseiller parlementaire et 6 conseillers chargés de thématiques spécifiques. Sur ce total, le cabinet comprend 5 hommes et 5 femmes.

Données clés

Auteur: M. Philippe Meunier

Circonscription: Rhône (13e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 22173

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état Ministère interrogé : Réussite éducative Ministère attributaire : Réussite éducative

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>26 mars 2013</u>, page 3245 Réponse publiée au JO le : <u>16 avril 2013</u>, page 4255